



EN BREF :

- État de la situation : les premières plantations ont débuté au cours de la 3^e semaine d'avril.
- Mouche du chou : procédez au dépistage des œufs, puisque la ponte débute.
- Altises : déjà observées sur de jeunes plants au champ.
- Piéride du chou : envol des papillons

ÉTAT DE LA SITUATION

Des plantations de choux hâtifs sont installées depuis la troisième semaine d'avril dans les régions autour de Montréal. Dans plusieurs régions, des plantations et des semis de crucifères sont en cours. Les conditions ont été excellentes jusqu'à maintenant pour entreprendre les travaux au champ. Toutefois, des plantations de crucifères déjà en place ont quelque peu souffert du froid.

MOUCHE DU CHOU : LA PONTE DÉBUTE

La ponte de la mouche du chou débute. En effet, on a retrouvé des œufs de mouche du chou le 5 mai à Laval dans une plantation de brocoli. On s'attend à ce que la ponte de la mouche du chou nous soit signalée ailleurs dans les jours à venir.

L'arrivée de cette première génération de la mouche du chou coïncide souvent avec la floraison de la barbarée vulgaire. Habituellement, les premiers adultes en vol apparaissent en même temps que le début de la floraison de cette plante indicatrice. Notez qu'en ce moment, la floraison de la barbarée vulgaire est débutée dans des régions autour de Montréal et qu'on la signale au stade bouton floral dans la région de la Capitale-Nationale.

Dépistage des œufs

Le dépistage des œufs de la mouche du chou doit donc débiter dès maintenant dans les champs dont les crucifères sont plantées. La mouche du chou hiverne dans le sol sous la forme de pupes. Les adultes émergent des pupes souvent à partir du début du mois de mai. Après l'accouplement, les femelles partent à la recherche d'un site favorable pour déposer leurs œufs. Elles peuvent parcourir plusieurs kilomètres à la recherche du site idéal. Les femelles sont attirées par des substances volatiles dégagées par les plants de crucifères et, dans une moindre importance, par la couleur du feuillage. Les femelles déposent généralement

leurs œufs dans les fentes superficielles du sol, à une profondeur de 2 à 3 cm, et près du collet des plants. Cependant, les œufs peuvent être pondus à la surface du sol, près des collets des plants, ou même sur les tiges des plants, lorsque les conditions ne sont pas propices à la ponte dans le sol. Les œufs sont blancs et petits; ils mesurent 1 mm de long et leur forme est allongée.

Dans toutes les régions du Québec où des plantations et des semis sont en place, vous devez procéder au dépistage dans les champs, à la recherche des œufs de la mouche du chou. Le dépistage s'effectue sur et dans le sol, autour des plants de crucifères, à une profondeur allant jusqu'à 3 cm. Fouillez bien délicatement le sol autour des plants à la recherche des œufs. Le dépistage doit s'effectuer 2 fois par semaine afin de mieux cibler le moment d'intervention. Les larves éclosent 3 à 7 jours après la ponte, selon la température.



Œufs de la mouche du chou à la base d'un plant de crucifère

Stratégie d'intervention

Nous vous présentons dès maintenant la stratégie d'intervention, puisqu'il n'est pas rare que le seuil d'intervention soit atteint peu de temps après le début de la ponte dans certains champs dépistés.

Les interventions de répression visent à réprimer les larves du ravageur. Il faut donc intervenir idéalement au moment de leur éclosion, donc au cours de la période de ponte. Les insecticides seront plus efficaces sur les jeunes larves naissantes.

Nous vous rappelons que les crucifères à racines tubéreuses doivent être protégées dès le départ, puisque ces cultures ont une très faible tolérance aux dommages causés par la mouche du chou. Généralement, une intervention insecticide est donc faite au moment du semis ou peu de temps après le semis, selon la culture et l'insecticide utilisé. Certaines de ces crucifères à racines tubéreuses exigeront d'autres interventions insecticides en cours de saison. Dans le cas des semis ou des plantules des autres crucifères mises en champ, les traitements de répression seront effectués selon le type et le stade de la culture ainsi que l'intensité de la ponte.

Qu'en est-il du seuil d'intervention à utiliser? La plupart des conseillers horticoles utilisent un seuil d'intervention personnalisé. Ces experts sont vos meilleurs guides afin de déterminer la période propice aux traitements, puisque aucun seuil d'intervention officiel n'est utilisé au Québec.



La matière active des insecticides homologués pour lutter contre la mouche du chou est soit le chlorpyrifos ou le diazinon. Plusieurs formulations commerciales à base de ces deux matières actives sont en vente auprès de vos distributeurs habituels. Il s'agit d'utiliser un insecticide homologué dans les cultures de crucifères produites en respectant les consignes indiquées sur l'étiquette.

ALTISES

De faibles populations d'altises sont rapportées dans des champs de crucifères. Les conditions calmes et ensoleillées sont idéales pour noter leur présence au champ. Pour les observer, vous devez approcher les plants délicatement, puisque ces insectes ont la particularité de s'esquiver rapidement lorsqu'ils sont dérangés.

Dépistez la présence possible de ces insectes, lesquels ont une longueur de 2 à 3 mm. Deux espèces d'altises sont les plus communément rencontrées dans les crucifères : l'altise des crucifères (un petit insecte noir et brillant) et l'altise des navets (un insecte noir orné de deux bandes jaunes sur la partie supérieure du corps, soit une bande sur chaque élytre).

Les dégâts laissés par les altises sur les cotylédons, sur les premières séries de feuilles et sur la tige des jeunes crucifères, se présentent sous la forme de ponctuations et de trous arrondis ou irréguliers.

Procédez au dépistage des altises en approchant délicatement les plants à inspecter. Vous pouvez dépister 25 plants répartis au hasard dans le champ. Le seuil d'intervention est de 1 altise par plant dépisté jusqu'au stade 6 feuilles de la plante. Après le stade 6 feuilles, les plants sont suffisamment développés pour ne pas être affectés par les dommages de l'altise. Par contre, il faut porter une attention particulière aux radis et aux autres crucifères qui seront vendus avec leurs feuilles, car des dommages causés par les altises sur leur feuillage ne sauraient être tolérés.

Consultez votre conseiller horticole pour vous guider dans le choix d'un insecticide approprié.

PIÉRIDE DU CHOU

Les papillons de la piéride du chou ont pris leur envol. On note leur présence dans les champs de crucifères. Les activités de dépistage qui débiteront incessamment dans les champs nous permettront de vous informer sur la présence future de cet insecte à son stade « chenille défoliatrice ».

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
Danielle Roy, agronome – Avertisseuse crucifères
Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, L'Assomption, MAPAQ
867, boulevard de l'Ange-Gardien, L'Assomption (Québec) J5W 1T3
Téléphone : 450 589-5781, poste 251 – Télécopieur : 450 589-7812
Courriel : Danielle.Roy@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Isabelle Beaulieu, RAP

**© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 02 – crucifères – 7 mai 2009**

